



Prise en charge orthophonique des dysodies

Selon la nomenclature générale des actes professionnels, les orthophonistes sont qualifiés pour prendre en charge les dysphonies de l'adulte et de l'enfant. Dans le cadre de cette prise en charge, les orthophonistes sont confrontés aux dysodies qui sont des troubles de la voix chantée avec ou sans pathologie associée. Ce type de rééducation nécessite une connaissance anatomique, physiologique et une connaissance des outils d'évaluation et des outils thérapeutiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif de cette formation est d'apporter aux orthophonistes cliniciens les moyens de comprendre et de prendre en charge les troubles de la voix chantée tant sur le plan conceptuel que sur le plan de l'évaluation et de la rééducation, de donner des outils immédiatement utilisables en cabinet et de maîtriser les exercices pour pouvoir les proposer par la suite aux patients.

Cette formation vocale pour les orthophonistes s'organisera sur une journée et permettra d'appréhender le bilan et la rééducation des dysodies. Les supports utilisés (vidéos, matériel informatique, outils papiers et outils informatisés) ainsi que la présentation de cas cliniques et les mises en situation permettront d'illustrer les apports théoriques.

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Identifier les bases anatomo-physiologiques et les différents courants en pédagogie vocale
- Analyser les épreuves du bilan vocal dans le cadre d'une dysodie
- Pratiquer les exercices de voix spécifiques à cette atteinte

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation est accessible à tou(te)s les orthophonistes.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme d'état.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée de la formation : 7 heures (Sur 1 jour)

Date de la formation : Le 23 Octobre 2021 de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 17H00

Effectifs : 22 personnes

LIEU DE LA FORMATION

Caen : L'adresse précise sera mentionnée sur la convocation qui sera envoyée par mail 1 mois avant le début de la formation

CONTENU DE LA FORMATION

Programme détaillé de la formation

Accueil : 8H30

ETAPE 1 : L'acquisition ou le perfectionnement de connaissance et de compétences

Format : présentiel

Durée : 1 jour

Intervenant : Aurélie Ravera-Lassalle

Contenu

Atelier 1 : Notions vocales de base : 9H à 13H00

***Séquence 1* : 2 heures 30**

- Notions anatomo-physiologiques de base : anatomie, vibration glottique, mécanismes, catégories vocales, résonance, intelligibilité)
- Courants actuels de pédagogie vocale

***Séquence 2* : 1 heure 30**

- Pathologies les plus fréquemment rencontrées dans les troubles de la voix chantée,
- Epreuves de bilan, nécessaires à la mise en place d'un plan thérapeutique
- Cas cliniques : présentation de vidéos et de fichiers sons de patients avant et après traitement.
- Annexes (VIH du chanteur, Phonétogramme, Trame du bilan...)

Pause repas

Atelier 1 : Notions vocales de base : 14H à 15H00

***Séquence 2* : 1 heure**

- Pathologies les plus fréquemment rencontrées dans les troubles de la voix chantée,
- Epreuves de bilan, nécessaires à la mise en place d'un plan thérapeutique
- Cas cliniques : présentation de vidéos et de fichiers sons de patients avant et après traitement.
- Annexes (VIH du chanteur, Phonétogramme, Trame du bilan...)

Atelier 2 : Le travail vocal : 15H à 17H00

Séquences 3 : 2 heures

- Rappel rapide des protocoles de prise en charge des atteintes vocales les plus fréquentes
- Présentation des exercices de prise en charge vocale de la voix chantée
- Présentation de certains exercices de prise en charge posturale et respiratoire
- Mises en situation (expérimentation des exercices)

Atelier 3 : Discussion autour de cas cliniques

Séquence 4 : Tout le long de la formation pour faire écho à ce qui est vu en formation et faire le lien avec sa propre pratique

ETAPE 2

Titre : L'analyse des pratiques professionnelles

Format : Présentiel

Durée : Cette étape 2 est intégrée et conduite au fil de la formation consécutivement aux éléments apportés en étape 1. Ce temps d'analyse de pratique correspond à 25% du temps sur une journée de formation

Intervenant : Aurélie Ravera-Lassalle

Contenu : Evaluation formative tout au long de la formation, contrôle des connaissances avant et à l'issue de la formation et évaluation des pratiques professionnelles par le biais des cas cliniques.

REFERENCES ET RECOMMANDATIONS

1. Recommandation pour la pratique Clinique : Dysphonie chronique de l'enfant, SFORL et CFC suivie par ANAES
2. INSERM La voix, ses troubles chez les enseignants. Autesserre D, Charpy N, Crevier-Buchman L, Dejonckere P, Eluard F, Fresnel E, Giovanni A, Schoentgen J, Timmermans B. Rapport de recherche. 2006 334p.
3. Miller R. *La structure du chant*. Paris : Ed IPMC ; 1990
4. Henrich, N., Smith, J., & Wolfe, J. (2011) *Vocal tract resonances in singing: Strategies used by sopranos, altos, tenors, and baritones*. J. Acoust. Soc. Amer., vol. 129 (2), pp. 1024-1035.
5. Pillot-Loiseau C. *Pression sous-glottique et débit oral d'air expiré comme aides à la pose du diagnostic de dysodie ; implications pour la rééducation vocale*. Entretien de Bichat, 2011 : 32-45

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques : Apports théoriques et nombreuses mises en pratique : méthode active, les apprenants sont mis en situation de faire

Les moyens pédagogiques : Utilisation d'outils informatiques (power point) et papiers (articles, résumé en rapport avec chaque atelier, recommandations de l'HAS, bibliographie en rapport avec chaque atelier) et une partie pratique sur outils informatiques (visionnage de vidéos et écoute de fichiers sons avec commentaires et appréciations par les stagiaires) et utilisation de matériel (paille, Kazoo).

Les méthodes HAS : Lors de la première étape, l'acquisition ou le perfectionnement de connaissances et de compétences feront l'objet d'un temps dédié avec des objectifs pédagogiques et des supports pédagogiques reposant sur des références actualisées. Lors de la deuxième étape, l'analyse des pratiques professionnelles fera l'objet d'un temps dédié, d'un référentiel d'analyse reposant sur des références actualisées, d'une analyse critique et constructive des pratiques réalisées (objectifs, amélioration...).

Les supports pédagogiques : un syllabus est remis au stagiaire le premier jour de la formation contenant l'intégralité des présentations projetées ainsi que le texte qui accompagne les projections. Par ailleurs, une clé USB (fournie par le stagiaire) contenant tous les exercices pratiqués sous format audio ou vidéos ainsi que les annexes de la formation lui sera remise.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Aurélie Ravera-Lassalle, orthophoniste

Chargée des TD de voix chantée à l'école d'orthophonie de Marseille

Attachée au service ORL de la Conception à Marseille

Master parole et langage, Université de Provence, Aix-en-Provence

Master en Neuropsychologie, Université Paul Sabatier, Toulouse

Praticien certifié LSVT et OSTEOVOX, Formation ESTILL niveau 1 et 2

Formation CVT niveau 1 Formation Chantvoixetcorps niveau 1 et 2

DESIU de Laryngo-phoniatry, Marseille.

ACI, affiliée à la SACEM

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités de contrôle des connaissances : Un questionnaire d'évaluation de positionnement des acquis est envoyé par mail avant le stage. Dans le cadre de l'évaluation des acquis, ce même questionnaire est proposé aux stagiaires à la fin du stage. Le relevé des notes obtenues avant et après le stage est envoyé aux stagiaires à l'issue de la formation avec le corrigé du questionnaire.

Les modalités d'évaluation formatives tout au long de la formation. Cette évaluation des pratiques professionnelles se fera sous forme de quizz, d'exercices... et aussi par le biais de cas cliniques ce qui permettra un temps d'échange concernant les pratiques des participants (difficultés rencontrées, modalités de prise en charge, résultats obtenus...).

Les modalités de contrôle de la présence à la formation : Le contrôle de la présence à la formation des

participants se fera à l'aide d'une feuille d'émargement présentée deux fois par jour (matin et après-midi)

Les modalités d'évaluation de la satisfaction : L'appréciation de la formation se fera à l'aide d'un questionnaire proposé à l'issue de la formation.

Les modalités d'évaluation du transfert des acquis : A six mois de la fin de la formation, une évaluation à froid sera envoyée afin d'évaluer la mise en pratique de la formation

MOYENS TECHNIQUES

Les conditions générales détaillées dans laquelle la formation est dispensée sont les suivantes :

La formation a lieu dans une salle adaptée au nombre de participants et accessible aux personnes à mobilité réduite.

La salle disposera d'un écran avec video-projecteur et d'un amplificateur ainsi que d'un tableau blanc

Le formateur utilisera son ordinateur personnel avec un micro shurre SM58, le logiciel Vocalab, un piano, diverses applications téléphoniques

Une trousse contenant le matériel vocal nécessaire à la réalisation des exercices sera remise au stagiaire

TARIF DE LA FORMATION

Sans possibilité de prise en charge :

Tarif : Le coût de la formation sera de 210 euros nets de taxe payables en deux fois (acompte de 50 euros et solde de 160 euros).

Possibilité de prise en charge Fif-PL: Avis favorable de la commission en date du 27/10/2020, Réponse 2021-4d66c / NACPRO S0720210020005.

Tarif : Le coût de la formation sera de 210 euros nets de taxe payables en deux fois (acompte de 50 euros et solde de 160 euros). La prise en charge par le Fif-pl est de 150 euros par jour. Le plafond annuel du Fif-pl est de 750 euros.

Possibilité de prise en charge DPC : Référence de l'action : **61152100003**

Tarif : Le coût de la formation sera de 210 euros et de 20 euros de frais de dossier, nets de taxe, payables en trois chèques de 20 euros, de 50 euros (acompte) et 160 euros (solde). Les chèques de 50 et 160 euros seront restitués si le stagiaire remplit toutes ses obligations de prise en charge DPC et quand le DPC aura effectué le règlement auprès de l'organisme Voix et Formations. Si le stagiaire qui effectue cette formation en passant par le DPC ne remplit pas toutes ses obligations (évaluations, présence), le coût total de la formation sera alors à sa charge. En cas d'annulation au-delà du délai de rétractation, les chèques de frais de dossier et d'acompte (Chèque de 20 euros et chèque de 50 euros) seront dus et ne seront remboursés sous aucun motif.

Exercice salarié : Le coût de la formation sera de 210 euros et de 20 euros de frais de dossier, nets de taxe. Paiement après service fait après remise de la facture et de l'attestation de présence.

Une attestation de formation, une attestation de présence et une facture seront remises en fin de formation. Le

coût de la formation comprend le repas de midi.

SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

« Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter directement notre référente handicap, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. »



CONTACT

Pour tous renseignements et inscriptions :

Aurélie Ravera-Lassalle

Leeloulassalle@yahoo.fr

06-11-75-90-97

Référente handicap

Organisme de formateur organisateur :

Numéro de déclaration d'activité : Enregistrée sous le numéro : « Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.13.14973.13 auprès du préfet (direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur » (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état).